



 02.96.26.74.66

 02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 475

DÉCEMBRE 2016

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h le samedi

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

A partir de 9h à la

Salle Polyvalente

Nombreuses animations



Joyeuses Fêtes de Fin d'Année...



INVITATION A LA POPULATION

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal



Vous invitent aux vœux du Nouvel An ainsi qu'à l'apéritif dinatoire le :

VENDREDI 6 JANVIER 2017

A 18h30 à la Salle Polyvalente

Dans l'attente de vous y rencontrer, bonnes fêtes de fin d'année.

Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

Aux termes de cette année 2016, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos familles.

Nous sommes aux portes de la nouvelle année, et il n'est pas trop tôt pour vous formuler mes vœux !

J'en formule de semblables pour la prospérité et le développement de notre collectivité !

Remise de décoration

Samedi 11 novembre il y avait du monde au monument aux Morts, jour de commémoration mais aussi le moment choisi pour remettre la **Médaille Militaire à M. Ange CADORET**, souvent appelée « **la Légion d'honneur du sous-officier** ». La Médaille Militaire est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre National du mérite.

Le Conseil Municipal et moi-même adressons toutes nos félicitations à **M. Ange CADORET, Maire Honoraire**.

Election d'un nouvel Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal a élu un nouvel Adjoint au Maire en la personne de **M. Thomas MAHEO**. Il aura pour délégations le suivi de l'assainissement et de ses infrastructures (construction de la nouvelle STEP), suivi des espaces verts et terrains, les affaires agricoles et l'aménagement du territoire.

Le Conseil Municipal et moi-même tenons à lui adresser toutes nos félicitations pour cette investiture.

Remerciements

Je voudrais à cette occasion remercier tout d'abord **nos employés communaux** dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre Commune (mairie, école, agence postale, cantine, services techniques)

Je leur exprime notre reconnaissance pour la tenue de nos services et de nos abords.

En ce moment, les services techniques, supervisés par **M. Michel JOUAN, 3^{ème} Adjoint**, mettent tout en œuvre pour égayer cette fin d'année en installant les décorations de Noël pour le plaisir des petits et des grands

Les services sociaux et administratifs de leur côté, avec l'œil attentif de **Mme Fanny PHILIPPE, 2^{ème} Adjointe** aux affaires sociales et scolaires, préparent l'arbre de Noël des T.A.P. qui aura lieu le jeudi 15 Décembre après-midi avec un spectacle.

J'exprime aussi toute ma gratitude aux associations et à leurs bénévoles. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants. Par leurs initiatives, ils animent notre Commune, même si la participation aux manifestations tend à diminuer. Coup de chapeau en Septembre dernier pour leur présence au forum des associations (19 associations présentes), mené d'une main de maître par **Mme Jocelyne BOUTIER, 1^{ère} Adjointe** qui est actuellement en pleine préparation du « **BARNABÉTHON** »

Les dotations

Dans un contexte économique toujours difficile qui s'éternise, je veux saluer les interventions de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental et de la CIDERAL pour les différentes subventions qui nous ont été octroyées pour la future Station d'épuration, le projet d'aménagement du plan d'eau et du terrain multisports. J'espère qu'ils continueront à nous aider afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs.

« Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets, appuyés eux-mêmes par les aides publiques. »

Le programme « voirie 2016 »

Il est presque terminé. Il reste à finaliser deux impasses : celles des Ifs et du Muguet qui se feront en début d'année prochaine. Des travaux liés à l'eau potable nous obligent à les retarder.

Signalétique

La sécurisation routière, les panneaux de signalétique sont en cours d'installation. En ce qui concerne l'adressage postal, nous avons reçu très tardivement les numéros. Ils seront enfin distribués lors d'une réunion publique le samedi 21 Janvier 2017.

Groupe scolaire

Le maintien en l'état et la mise en conformité de l'école se poursuivent, afin d'assurer un confort optimal pour l'ensemble des élèves, de leurs enseignants et des personnels qui assurent l'animation et l'entretien des locaux.

La garderie

A partir de Janvier, au vu de la baisse de leur fréquentation, les deux garderies ne feront plus qu'une. Elle sera située dans l'une des salles annexes de la salle polyvalente.

Elections

Deux temps forts vont rythmer le premier semestre de l'année 2017 : l'élection présidentielle, les dimanches 23 avril et 7 mai 2017, suivie des élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

(Accomplir son devoir d'électeur constitue un acte majeur de notre démocratie. C'est la raison pour laquelle je vous invite à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.)

Au 1^{er} Janvier 2017

L'application des nouveaux schémas de coopération intercommunale,

En ce qui nous concerne, la communauté de communes « la CIDERAL » changera de nom et fusionnera avec deux autres territoires : le Mené et l'Hardouinai-Mené. Cette nouvelle entité territoriale s'appellera **Loudéac Communauté Bretagne-Centre**. Elle comptera plus 50 000 habitants. 2017 sera aussi l'application du nouveau **Plan local d'Urbanisme intercommunal**, le premier dans les Côtes d'Armor...

La cérémonie des vœux 2017

Elle se tiendra pour la première fois un vendredi. Ce sera le **6 Janvier 2017 à 18h30** suivi d'un apéritif dinatoire.

Je vous souhaite à nouveau de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos familles.

Votre Maire, Georges LE FRANC

Vie communale

ÉTAT CIVIL – NOVEMBRE 2016

Naissances

Grégoire BIENNE, «Impasse des Lavandières», né le 2 Novembre à Noyal-Pontivy.

Kaëllynne ROUILLARD, «20, rue Pierre Mendès France», née le 16 Novembre à Ploërmel.

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} Décembre, les demandes de cartes d'identité ne sont plus faites à la mairie de Saint-Barnabé.

Désormais vous devez vous rendre à la :

MAISON DES SERVICES PUBLICS DE LOUDÉAC
(Ancien Tribunal d'instance)
15, rue de Moncontour
22600 LOUDÉAC

Les demandes de cartes d'identité se feront **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** au **02.96.66.48.38**

Du mardi au vendredi de 14h à 17h
et le samedi matin de 9h à 12h.

Liste des communes habilitées

Arrondissement de Saint-Brieuc

Binic – Lamballe – Loudéac – Paimpol – Plérin – Ploufragan – Quintin – Saint-Brieuc

Arrondissement de Dinan

Broons – Dinan – Jugon-les-Lacs – Matignon – Merdrignac – Plancoët

Arrondissement de Guingamp

Guingamp – Pontrieux – Rostrenen – Saint-Nicolas du Pélem

Arrondissement de Lannion

Lannion – Perros-Guirec – Plouaret - Tréguier

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire est remise en vigueur.

Celle-ci devra être formulée par le biais d'un formulaire CERFA téléchargeable sur internet par le parent qui le complètera directement, l'imprimera ensuite et le signera directement. Le mineur voyagera muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

AGENCE POSTALE & MAIRIE

N'oubliez pas de déposer votre lettre pour le Père Noël à l'agence postale .

**L'agence postale sera fermée du
27 Décembre 2016 au 2 Janvier 2017 inclus**



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 FÉVRIER 2017 et les personnes récemment domiciliées dans la commune doivent s'inscrire en Mairie sur les listes électorales politiques. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La période d'inscription court du 1^{er} OCTOBRE au 31 DÉCEMBRE 2016.

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 11 Décembre à 10h30.
Samedi 24 Décembre à 17h30 – Veillée de Noël.

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Novembre 2016, ils étaient 73 (Hommes : 43 et Femmes : 30).
A la date du 15 Novembre 2015, ils étaient 84 (Hommes : 54 et Femmes : 30).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en DÉCEMBRE 2000 doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

PERMANENCE CYBERCOMMUNE

La Cybercommune (située près de l'agence postale) est ouverte le :

MARDI DE 13h45 à 15h15 (hors période de congés scolaires)

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



M. Ange CADORET a reçu la Médaille Militaire, plus haute décoration réservée aux sous-officiers, remise par M. François MILBÉO ainsi qu'un diplôme remis par M. Le Maire.

Ange CADORET, maréchal des logis au 41e régiment d'artillerie antiaérienne, s'était distingué en Algérie lors de faits d'armes en 1959.

La Commémoration s'est distinguée avec la présence de nombreux enfants de l'école Jeanne d'Arc accompagnés de leur directeur M. Yann Pasco qui ont lu une lettre de poilu.



REPA\$ DU VENDREDI 11 NOVEMBRE



A l'issue des cérémonies du 11 Novembre, la Municipalité et le C.C.A.S. ont reçu les aînés de 67 ans et plus.

Le repas servi par le restaurant «L'Argoat» était animé par Jean-Yves PAMPANAY. 110 convives étaient rassemblés dans la bonne humeur. 13 personnes ont été livrées à domicile.

Les doyens présents, M. Jean ROUAULT (93 ans) et Mme Raymonde MOISAN (89 ans), ont été mis à l'honneur. Mme Geneviève NÉVO, MM. François CADORET et Denis DAGUILLON (93 ans) n'ont pu se rendre au repas mais recevront un colis livré par les élus.

Nino LE GUYADER, jeune Conseiller Communautaire, s'est joint à eux pour la photo.

Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – DÉCEMBRE 2016

Lundi 5 Décembre	Mardi 6 Décembre	Jeudi 8 Décembre	Vendredi 9 Décembre
Salade de blé Rôti de porc à l'estragon Petits pois Mousse au chocolat	Saucisson à l'ail Fish and chips Fruit frais	Potage Tajine de volaille & ses légumes Gâteau au citron	Salade campagnarde Chili con carne Riz Yaourt aromatisé
Lundi 12 Décembre	Mardi 13 Décembre	Jeudi 15 Décembre	Vendredi 16 Décembre
Piémontaise Grignotine de porc à la moutarde Haricots verts Fruit frais	Carottes râpées Lasagne Salade verte Fromage blanc	REPAS DE NOËL 	Potage Dos de colin Aux petits légumes Brocolis/semoule Flan nappé



RÉSERVATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que les repas sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI** (sauf cas de force majeure).

Pour les vacances de NOËL

La rentrée se fera le **MARDI 2 JANVIER 2017**, pensez à venir commander vos repas avant le **LUNDI 26 DÉCEMBRE 2016**.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

Matinée découverte maternelle

Votre enfant a ou va bientôt avoir 2 ans. L'entrée à l'école se prépare. Pour vous aider dans cette étape, nous sommes à votre écoute et à votre disposition.

Pour mieux connaître l'école, nous vous proposons une « matinée découverte de la maternelle » sur un temps de classe :

**lundi 12 décembre 2016 à partir de 9h00
à l'école en classe de maternelle**

Lors de cette matinée, votre enfant pourra observer, participer aux activités, jouer et vivre un véritable temps de classe...

Si vous n'êtes pas disponible, votre enfant peut venir accompagné de son assistante maternelle ou d'une personne qui lui est proche.

Nous sommes disponibles aussi pour vous rencontrer et répondre à vos interrogations. Pour cela, il vous suffit de nous contacter par téléphone ou par mail.

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment de l'année dès l'âge de 2 ans.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons un bon printemps.

**MATINÉE DECOUVERTE
EN MATERNELLE**
École Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé

Lundi 12 décembre
À partir de 9h00

Faire découvrir
l'école aux futurs
enfants scolarisés

École ouverte aux jeunes enfants, parents, assistantes maternelles...
Venez nombreux, nous saurons vous accueillir et être à votre écoute.
Pour plus de renseignements, contactez-nous !

02.96.26.79.23 ou eco22.jda.st-barnabe@enseignement-catholique.bzh

ÉCOLE JEANNE D'ARC • SAINT-BARNABÉ
3, rue Jeanne d'Arc,
22400 Saint-Barnabé
Tél/fax: 02 96 26 79 23
eco22.jda.st-barnabe@enseignement-catholique.bzh • <http://www.jeanne-darc-st-barnabe.fr>

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER



La raclette organisée par l'Amicale Laïque a connu un beau succès.

Les bénéfices serviront à financer les différents projets (spectacle OMC, intervention animateur sportif de la CIDERAL).

PROGRAMME T.A.P. – 2^{ème} Période 2016 / 2017



TAP – Ecole Publique - 2^{ème} période 2016/2017



	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 48	Décoration NOEL	Décoration NOEL	Décoration NOEL	BARNABETHON
SEMAINE 49	Décoration NOEL	Décoration NOEL	Décoration NOEL	CP – CE1 Projection « dessin animé » C.E.2 – CM1 – CM2 BASE-BALL
SEMAINE 50	Décoration NOEL	Décoration NOEL	Spectacle de NOEL	



TAP – Ecole Privée - 2^{ème} période 2016/2017



	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 48	Décoration NOEL	Décoration NOEL	Décoration NOEL	BARNABETHON
SEMAINE 49	Décoration NOEL	Décoration NOEL	Décoration NOEL	Projection De dessin animé Avec l'école publique
SEMAINE 50	Décoration NOEL	Décoration NOEL	Spectacle de NOEL	Projection De dessin animé Avec l'école publique

COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

MARDI 13 DÉCEMBRE 2016 à 14h00

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi
 1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS

Prochaine permanence le :

MARDI 6 DÉCEMBRE 2016

à la Mairie de Plémet de 9h à 11h

Permanences effectuées par **M. Vincent DENIS**.

Il est préférable de prendre rendez-vous au secrétariat de la Mission Locale de Pontivy au 02.97.25.38.35

COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 3 & 17 Décembre 2016

Vous pouvez déposer vos vieux annuaires. Merci de respecter les horaires de dépôt.

Les dépôts servent aux écoles. Merci de venir nombreux.



ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT – M. Thomas MAHÉO



M. Thomas MAHÉO est devenu Adjoint au Maire à la suite de la démission d'Éric LE POTTIER. Il est exploitant agricole au village du Fossé

Thomas, depuis combien de temps habites-tu à Saint-Barnabé ?

Je suis à Saint-Barnabé depuis mon enfance avec mes parents qui se sont installés au village du Fossé et qui aujourd'hui sont en retraite.

Aujourd'hui, tu es Conseiller Municipal et Adjoint au Maire, Comment a démarré ce projet d'implication dans la gestion de ta commune ?

Depuis longtemps je m'intéresse à la vie de ma région, de ma commune, à son évolution, aux questions qui se posent dans la société aujourd'hui...

Quel est ton rôle au Conseil Municipal ? Etais-tu prêt à gérer de tels problèmes ?

Je suis délégué à l'assainissement, suivi espaces verts, à l'aménagement du territoire et aux affaires agricoles. Je pourrais dire que j'apprends « sur le tas ». Je prends le temps de lire : des journaux, des revues, des articles sur internet, pour être au courant de l'actualité, de ce qui se dit et se pense sur les questions dont je suis chargé...

Après ces 2 années et demi d'expérience, trouves-tu cet engagement politique positif ?

Jusqu'ici oui. Dans notre commune, il est difficile d'agir seul. Il faut l'appui d'un groupe pour être élu, pour être chargé de responsabilités, pour avoir les moyens matériels d'agir, il faut savoir se remettre en question. Il faut s'entraider, se mettre avec d'autres pour pouvoir construire.

Que trouves-tu de plus enrichissant dans l'exercice de ta fonction ?

La satisfaction de pouvoir participer à la vie municipale, je suis amené à réfléchir sur les problèmes concrets de la vie qui nous concernent tous : l'urbanisme, l'aménagement de ma commune, la voirie, les écoles, le logement, les loisirs... Ce qui est intéressant, c'est qu'il ne s'agit plus d'une réflexion théorique, abstraite, mais inscrite dans le réel, le vécu de tous les jours

Sur le plan local, on peut discuter, échanger, s'entraider avec tous, les divergences s'effacent devant les problèmes concrets de la commune. C'est pourquoi je me sens très concerné et intéressé par l'engagement sur le plan local.

Conseil Municipal du 18 Novembre 2016

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mmes Jocelyne BOUTIER – Fanny PHILIPPE - MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (Adjoints) – Mme Mireille BARAN - M. Jean-Pierre ROUILLÉ - Mmes Véronique LE GALLO – Lyne MILBÉO - MM. Éric LE POTTIER – François BINET - Mme Arlette GALLAIS - M. Alain LE FORESTIER

Absents excusés :

Mme Christelle GAUTHIER donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

M. Franck JÉGLOT

Secrétaire de séance :

Mme Fanny PHILIPPE

Arrivée de Mme Lyne MILBÉO à 18 heures 18

AUTORISATION A DONNER AU MAIRE POUR DÉPOSER DES DOSSIERS D'URBANISME AU NOM DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les différents dossiers de travaux à venir pour la Commune, demandes d'autorisation de construire à transmettre au service urbanisme en vue de leur instruction.

Ces travaux sont les suivants :

- Construction du plateau sportif – rue de l'ancienne laiterie
- Construction de la nouvelle station d'épuration – rue Jean Moulin
- Travaux d'aménagement de la mairie et accessibilité – rue du centre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le maire à signer les demandes de travaux susmentionnées pour en permettre l'instruction par le service urbanisme de la CIDERAL.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande soumise au droit de préemption urbain de Maître KORTEBY de REGUINY, relative à la parcelle bâtie cadastrée section AD n° 91, 7 rue des mimosas, d'une superficie de 624 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle susmentionnée.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

TARIF DE FACTURATION DES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 21 octobre 2016 décidant l'organisation par la Commune des deux garderies périscolaires sans gestion par les associations.

Pour encaisser sur le budget communal les recettes liées aux garderies, il y a lieu de fixer par délibération les tarifs de facturation aux familles.

A ce jour, les tarifs pratiqués sont de 0.50 € la ½ heure de garderie et une majoration du tarif en cas de dépassement des horaires.

Monsieur le Maire propose de mettre la garderie dans les salles T.A.P. c'est-à-dire les salles annexes à la salle polyvalente. Les enfants de l'école publique seront emmenés, matin et soir, par le véhicule 9 places qu'il a été décidé d'acquérir.

Le déplacement des enfants de l'école (privée) à la garderie est à étudier. Monsieur le Maire propose de solliciter les enseignants de l'école privée.

Si les salles annexes sont utilisées pour les TAP et la garderie, elles ne pourront plus être louées, notamment le week-end, en même temps que la salle polyvalente tant pour les particuliers que pour les associations ou les restaurateurs.

De plus, l'horaire de fin de garderie le soir à 18 heures 15 est contesté, certaines familles souhaitant que la garderie aille jusque 18 heures 30. Cependant, la fréquentation actuelle montre que la garderie n'accueille que très peu d'enfants tard le soir, voire aucun.

Il est toutefois proposé de se donner une période d'essai de 3 mois avec un horaire allant jusque 18 heures 30 pour voir si ce complément horaire apporte un réel service aux familles. Cette extension horaire devrait démarrer à la rentrée de janvier 2017, avec le regroupement des deux garderies et la mise en place du transport 9 places.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Après un vote à mains levées de onze voix favorables (dont un pouvoir), un vote contre et deux abstentions,

- DECIDE de réunir les deux garderies dans les locaux TAP, salles annexes à la salle polyvalente ;
- FIXE l'horaire de fin de garderie à 18 heures 30 pendant un période d'essai de 3 mois à compter de la rentrée de janvier 2017, dès la mise en place du transport 9 places et la réunion des deux garderies en une seule ;
- DIT qu'à compter de la même date, les salles annexes à la salle polyvalente ne seront plus louées avec la salle polyvalente auprès des particuliers, associations ou restaurateurs ;
- FIXE le tarif de la garderie à 0.50 € pour toute demi-heure commencée ;
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Arrivée de M. Franck JÉGLOT à 19 heures 07

PRIX DE VENTE AU M² DES LOTS DU LOTISSEMENT TRISKEL

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il est nécessaire de fixer le prix de vente des terrains du lotissement Triskel actuellement en cours de viabilisation.

Depuis la réforme de la TVA immobilière en mars 2010, la Commune, en tant que lotisseur, est soumise à la TVA lors de la vente des terrains.

Lors de l'acquisition du terrain, il n'y a pas eu de TVA ce qui fait qu'aujourd'hui, la vente des lots est assujettie à la TVA calculée sur la marge.

Pour un particulier acheteur d'un terrain en lotissement, l'achat va être soumis à :

- La DMTO (droits de mutation)
- + TVA à la marge

La marge équivaut à la différence entre le prix de vente payé par l'acquéreur du lot et le prix de l'acquisition initiale supporté par la Collectivité. La TVA est à 20 % depuis le 1^{er} janvier 2014.

Prix achat initial	29 310.66 €
Superficie du terrain concerné (en m2)	6 594 m2
Prix achat initial par m2	4.45 €
Prix de vente du lot – TVA incluse -par m2	19.00 €
Superficie du lot vendu	4 640 m2
Prix de vente du lot – TVA incluse	88 160.00 €
Prix d'achat initial du lot	20 648.00 €
Taux de TVA	20.00 %
Marge HT par m2	12.1250 €
Prix vente HT par m2	16.5750 €
Marge HT	56 260.00 €
Prix vente HT	76 908.00 €
TVA sur marge à collecter	11 252.00 €
Prix de vente du lot TTC	88 160.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **FIXE** comme suit le tarif de vente des terrains du lotissement Triskel :

Prix de vente HT au m2 = 16.58 €

TVA sur marge = 2.42 €

Prix de vente TTC au m2 = 19.00 €

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DÉCISION MODIFICATIVE POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT 2016

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les modifications à apporter au budget du service assainissement pour 2016.

Ces modifications tiennent compte des aides financières accordées à la collectivité pour les travaux de la nouvelle station d'épuration ainsi que les travaux eux-mêmes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le maire à faire les modifications suivantes :

Section INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2313	ONA			Immobilisations corporelles en cours/Construc...	955 824,00
23	2315	ONA			Immobilisations corporelles en cours/Installa...	17 976,00
Total						973 800,00 €

Section INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
16	1687	ONA			Autres dettes	166 946,00
13	13118	ONA			Autres	139 622,00
13	13111	ONA			Agence de l'eau	500 838,00
74	747				Subventions et participations	-1 269,00
77	773				Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	1 269,00
13	1314	ONA			Communes	-606,00
16	1641	ONA			Emprunts en euro	167 000,00
Total						973 800,00 €

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DÉCISION MODIFICATIVE POUR LE BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE POUR 2016

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les modifications à apporter au budget général de la Commune pour 2016.

Ces modifications tiennent compte notamment d'aides financières accordées à la collectivité pour des travaux en investissement, ainsi que l'ajustement des différentes lignes budgétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le maire à faire les modifications suivantes :

Section FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
66	66111			HCS	Intérêts	-373.00
65	657364			HCS	A caractère industriel et commercial	-1 269.00
65	65581			HCS	Contribution fonctionnement école privée	-2 800.00
012	6453			HCS	Cotisations caisses de retraite	-1 500.00
012	6451			HCS	Cotisations à l'URSSAF	-2 000.00
012	64168			HCS	Autres emplois d'insertion	11 330.00
012	6411			HCS	Rémunération principale personnel titulaire	7 700.00
012	6218			HCS	Autre personnel extérieur	30 000.00
011	62878			HCS	A d'autres organismes	1 200.00
011	6281			HCS	Concours divers (cotisations)	-250.00
011	6232			HCS	Fêtes et cérémonies	-1 000.00
011	6228			HCS	Divers	240.00
011	6182			HCS	Documentation générale et technique	2 000.00
011	6156			HCS	Maintenance	5 000.00
011	6068			HCS	Autres matières et fournitures	-500.00
011	6067			HCS	Fournitures scolaires	500.00
011	6064			HCS	Fournitures administratives	-1 000.00
011	60636			HCS	Vêtements de travail	250.00
011	60631			HCS	Fournitures d'entretien	-3 000.00
011	60622			HCS	Carburants	-1 000.00
022	022			HCS	Dépenses imprévues	123.00
023	023			HCS	Virement à la section Investissement	-31 000.00
Total						12 651.00 €

Section FONCTIONNEMENT RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
74	74835			HCS	Etat – compensation TH	-4 890.00
74	74834			HCS	Etat – compensation TF	-1 712.00
74	748314			HCS	Etat – compensation TP	-92.00
74	74712			HCS	Emplois avenir	10 000.00
74	74121			HCS	Dotation solidarité rurale	2 611.00
74	7411			HCS	Dotation forfaitaire	-26 533.00
73	7325			HCS	Fonds péréquation ress. Interco. commun.	4 745.00
73	7322			HCS	Dotation solidarité communautaire	-2 306.00
73	73111			HCS	Taxes foncières et habitation	3 528.00
042	722			HCS	Immobilisations immobilières	12 300.00
013	6419			HCS	Remboursement sur rémunération du personnel	15 000.00
Total						12 651.00 €

Section INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	2188	10007			Autres immobilisations corporelles	1 640,00
21	2115	10006			Terrains bâtis	5 500,00
21	2152	10001			Installations de voirie	3 100,00
204	204158 2	012			Autres groupements - Bâtiments et installatio...	1 338,00
21	2188	012			Autres immobilisations corporelles	5 000,00
21	2183	012			Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00
21	2182	012			Matériel de transport	19 700,00
204	204164 2	ONA			Etb. IC - Bâtiments et installations	-606,00
020	020	OPFI			Dépenses imprévues	981,00
23	2315	10001			Installations, matériel et outillage techniqu...	-57 000,00
040	2315	10001			Installations, matériel et outillage techniqu...	1 500,00
040	2315	012			Installations, matériel et outillage techniqu...	1 000,00
040	2188	012			Autres immobilisations corporelles	300,00
040	2313	10007			Constructions	3 000,00
040	2313	012			Constructions	6 500,00
Total						-3 047,00

Section INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
13	1328	012			Autres	1 793,00
13	1321	36			État et établissements nationaux	22 000,00
13	1383	10001			Départements	4 160,00
021	021	OPFI			Virement de la section d'exploitation	-31 000,00
Total						-3 047,00

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Pour informations :

- Point sur l'avancement des travaux du lotissement Triskel qui devraient être terminés début décembre.
- Nécessité de replacer les bornes certains terrains non vendus du lotissement le Bocage.
- Répartition entre les élus des colis à remettre aux personnes n'ayant pu participer au repas du 11 novembre 2016 en raison de problèmes de santé.
- Réunion pour examiner les premières esquisses de la rue Général de Gaulle fixée au lundi 5 décembre 2016, à 20 heures.

Vie associative & culturelle

U.N.C – A.FN.

LUNDI 5 DÉCEMBRE à 17h

**Hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie
et des combats du Maroc et de la Tunisie de 1952 à 1964.**

LECTURE POUR TOUS

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Diffusion le vendredi 25 Novembre du film documentaire « Les boches du Nord ».

80 entrées, film documentaire enrichissant.

Participation de M. Ronan RICHARD, intervenant dans le film, historien et Barnabéen.

Une heure de commentaire, questions / réponses avec M. Ronan RICHARD après diffusion du film.

Bon choix pour Lecture Pour Tous, une belle soirée.



Prix des Lecteurs – 1^{er} Décembre 2016 – 15 Mai 2017

Organisé en partenariat avec LA CIDERAL

Votez pour votre livre préféré.

Conditions de participation :

- ↳ Le prix des lecteurs est ouvert à tous.
- ↳ Il suffit d'avoir lu au maximum deux livres de la sélection pour pouvoir participer.
- ↳ Le Bulletin de participation sera rendu dans l'une des bibliothèques ou médiathèques participantes le 15 mai 2017 au plus tard.

Si vous souhaitez participer, merci de vous adresser à la bibliothèque pour le bulletin d'inscription.

Les résultats de ce prix seront dévoilés en Juin 2017.

ATELIER DÉCOS DE NOEL

MERCREDI 21 DÉCEMBRE de 14h à 16h

Réservé aux enfants de Grande section au CM2.

Inscription obligatoire à la bibliothèque ou à la Mairie avant le 17 décembre aux heures d'ouverture.

L'animation se clôturera par un goûter offert par l'association.

De nombreuses nouveautés sont à la disposition des adhérents.

CLUB D'ÉCHECS



Samedi 12 et dimanche 13 Novembre 2016 se déroulait le championnat départemental d'échecs des jeunes, qualificatif pour le championnat de Bretagne.

Une soixantaine de participants.

L'échiquier barnabéen, très bien représenté, a eu beaucoup d'honneurs pour son club :

En petit poussin : Jeanne Bianeis (1ere fille)

En benjamin : Juliette Bianeis (1ere fille)

En minime : Nayeli le HO (1ere fille)

Bravo au club et au président M. Hervé SIBILLE.

LES CAVALIERS DE SAINT-BARNABÉ

L'Assemblée Générale des « Cavaliers de Saint-Barnabé s'est déroulée le 25 Novembre 2016.

Bilan moral très satisfaisant, beaucoup d'animations, participation à l'école Mathurin Boscher lors de la kermesse, fête du blé noir à Saint-Samson, marché de Noël à La Chèze...

2 Portes ouvertes au Fossé.

Vente de gilets à l'effigie du Club.



Bilan financier également très satisfaisant de par les nombreuses animations, l'association a acheté une banderole (cf photo ci-dessus), un état des lieux du matériel va être fait.

Projets :

- Le repas des adhérents aura lieu en juin 2017 au Centre Equestre.
- 2 dimanches de Noël à Loudéac.
- Marché de Noël à La Chèze.

Et les diverses animations de 2016 reconduites.

L'association des Cavaliers de Saint-Barnabé gère le côté évènementiel du centre équestre « Promouvoir l'activité équestre sous toutes ses formes, mise en œuvre des animations culturelles et festives ».

Bureau :

Présidente : Corinne BEZELY

Secrétaire : Clémence de CÉLLES

Trésorière : Sophie PLUMELET

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Café de l'Amitié avec Bûche de Noël

**JEUDI 8 DÉCEMBRE
à 14h au Foyer Social**

Préposés :

Arlette GALLAIS – Jocelyne BERNARD – Annick LE CLÉZIO –
René JOUET – Ann & Bob HYDE – André BERNARD



Pour prendre date

Le JEUDI 5 JANVIER 2017 au Foyer Social
Assemblée Générale, élections du 1/3 sortant et paiement des cotisations 2017..
Galette des rois.

ÉCHOS DE L'A.S.S.B.



BASKET-BALL

Le club a reçu des maillots neufs le 5 Novembre 2016, offerts par restaurant «L'Argoat » et «Coralie MARCADÉ taxi».

Victoire aisée de leur match contre Merdrignac 81 à 35. Le match suivant contre Pordic a été gagné 36 à 24 et 63 à 42 contre Yffiniac le 25 Novembre.

Ce qui met le club en 2^{ème} position du classement départemental 3 senior filles à égalité de points avec le 1^{er} : Saint-Brieuc.



Programme DÉCEMBRE 2016

3 Décembre à 19h00 : SAINT-BARNABÉ / PLÉNÉE JUGON

11 Décembre à 15h00 : SAINT-BRIEUC / SAINT-BARNABÉ

Les entraînements ont lieu TOUS LES VENDREDIS à partir de 19h à la Salle Omnisports.



FOOTBALL

PROGRAMME DU MOIS DE DÉCEMBRE

Pour info : POUR LES MATCHS à domicile L'ENTRÉE EST GRATUITE

Dimanche 4 Décembre

14h30 : Équipe B : A.S. SAINT-BARNABÉ (2) D3 / PLOUGUENAST-LIÉ (2) D2
Équipe A : Exempte
Équipe C : Repos

Dimanche 11 Décembre

15h : Équipe A : MERDRIGNAC (B) A.S. SAINT-BARNABÉ (A)
15h : Équipe B : A.S. SAINT-BARNABÉ (B) / LA MOTTE (B)
13h : Équipe C : LA MOTTE (C) / A.S. SAINT-BARNABÉ (C)

Dimanche 18 Décembre

15h : Équipe A : Reçoit UZEL MERLEAC (C)
13h : Équipe B : VIGILANTE PLÉMET (B) / A.S. SAINT-BARNABÉ (B)
13h : Équipe C : Reçoit L'HERMITAGE LORGE (B)

TREVE DE NOËL

Venez nombreux encourager votre club.

Devise de l'année à venir : « S'ENTRAINER POUR AVANCER ».

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 9h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.



Annonces commerciales

BAR – RESTAURANT « LE FER A CHEVAL »



LE FER A CHEVAL EST FERMÉ LE LUNDI



OUVERT les 31 Décembre et 1^{er} JANVIER 2017

Jeudis Gourmands

8 Décembre : Tartiflette 15 Décembre : Potée Bretonne

Il reste quelques places disponibles pour le 1^{er} Janvier 2017

Plats à emporter 5,50 € tous les jours sur réservation

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09

Site : auferacheval-bretagne.fr

Mail : contact@auferacheval-bretagne.fr

COMMUNIQUÉ DE LA CIDERAL

Collecte des Ordures Ménagères et du tri Sélectif

A compter du **1^{er} janvier 2017**, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sera effectuée comme suit :

Bourg :

Ordures ménagères et le tri sélectif : **tous les mercredis**

Campagne :

Ordures ménagères et le tri sélectif : **tous les vendredis**

Le Verre

RAPPEL : le verre est à déposer dans les éco points de votre commune.

Il est **INTERDIT** de déposer le verre dans les Conteneurs Ordures Ménagères et dans les sacs « jaune »
Si nous constatons que du verre se trouve dans les conteneurs Ordures Ménagères ou dans les sacs « jaune » → **LA COLLECTE NE SERA PAS EFFECTUÉE.**

Élagage

Nous demandons aux propriétaires, locataires d'élaguer les arbres autour des points de collecte le plus rapidement possible.

Dépôts sauvages – Incivilités

Le dépôt sauvage EST INTERDIT, et désormais une plainte sera déposée à la Gendarmerie.

Agenda

03/12/2016	TOUTE LA JOURNÉE – BARNABÉTHON
05/12/2016	UNC – AFN – Hommage au Monument aux Morts – 17h
09/12/2016	Arbre de Noël de l'École Jeanne d'Arc – Salle Polyvalente – 20h30
10/12/2016	Arbre de Noël – Comité des Fêtes de Blanlin – Salle Polyvalente – 12h
12/12/2016	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
13/12/2016	C.C.A.S. – Mairie – 18h30
15/12/2016	Arbre de Noël du C.C.A.S offert aux enfants des écoles – Salle Polyvalente – 15h
19/12/2016	Comité de l'info – Mairie – 20h30

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO (Élus).

MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).

REPAS DU COMITÉ INFO

La municipalité a invité l'ensemble du « comité infos » et bénévoles du pliage du journal mensuel de la Commune.

Soirée conviviale au restaurant « L'Argoat » (M. & Mme François BUZULIER).





PLANNING DE COLLECTE INDIVIDUELLE

ST-BARNABE



Collecte Tri Collecte des ordures ménagères



sacs jaunes GRATUITS dans vos communes



CAMPAGNE : Les conteneurs **collectifs** ordures ménagères et tri sont collectés **chaque semaine** : **les VENDREDIS.**

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D	Jour de l'an	1 M	Ella	1 M	Aubin	1 S	Hugues	1 L	Jérémy	1 J	Justin
2 L	Basile	2 J	Présentation	2 J	Charles	2 D	Sandrine	2 M	Boris	2 V	Blandine
3 M	Genevieve	3 V	Blaise	3 V	Guénoé	3 L	Richard	3 M	Philippe	3 S	Kévin
4 M	Odilon	4 S	Verniqueus	4 S	Casimir	4 M	Isidore	4 J	Sylvain	4 D	Clotilde
5 J	Edouard	5 D	Agathe	5 D	Olive	5 M	Irene	5 V	Judith	5 L	Igor
6 V	Melaine	6 L	Gaston	6 L	Colette	6 J	Marcellin	6 S	Prudence	6 M	Norbert
7 S	Raymond	7 M	Eugénie	7 M	Félicité	7 V	Jean-Baptiste	7 D	Gisèle	7 M	Gilbert
8 D	Lucien	8 M	Jacqueline	8 M	Jean	8 S	Julie	8 L	Désiré	8 J	Mégane
9 L	Abx	9 J	Apolline	9 J	Françoise	9 D	Gautier	9 M	Pacôme	9 V	Diane
10 M	Guillaume	10 V	Arsant	10 V	Vivien	10 L	Fulbert	10 M	Solange	10 S	Landry
11 M	Pauline	11 S	Ntr D de Lourdes	11 S	Rosane	11 M	Stanislas	11 J	Estelle	11 D	Barnabé
12 J	Tatiana	12 D	Félix	12 D	Justine	12 M	Jules	12 V	Achille	12 L	Guy
13 V	Yvette	13 L	Béatrice	13 L	Rodrigue	13 J	Ida	13 S	Robaude	13 M	Antonia
14 S	Nina	14 M	Valentin	14 M	Mathilde	14 V	Maxime	14 D	Matthias	14 M	Elisée
15 D	Rémi	15 M	Claude	15 M	Louise	15 S	Paternelle	15 L	Denise	15 J	Germaine
16 L	Marcel	16 J	Julienne	16 J	Bénédictine	16 D	Benoit-Joseph	16 M	Honoré	16 V	Jean François Régis
17 M	Rosaline	17 V	Alexis	17 V	Patrice	17 L	Anicet	17 M	Pascal	17 S	Hervé
18 M	Prisca	18 S	Bernadette	18 S	Cyrille	18 M	Parfait	18 J	Eric	18 D	Léonce
19 J	Marius	19 D	Gabin	19 D	Joseph	19 M	Emma	19 V	Yves	19 L	Romaud
20 V	Sébastien	20 L	Aimée	20 L	Primitivos	20 J	Odotte	20 S	Bernardin	20 M	Silvère
21 S	Agnès	21 M	Damien	21 M	Clémence	21 V	Arnelme	21 D	Constantin	21 M	Els
22 D	Vincent	22 M	Isabelle	22 M	Léa	22 S	Alexandre	22 L	Emile	22 J	Alban
23 L	Barnard	23 J	Lazare	23 J	Victorien	23 D	Georges	23 M	Didier	23 V	Audrey
24 M	François de Sales	24 V	Modersta	24 V	Catherine	24 L	Fidèle	24 M	Danabien	24 S	Jean-Baptiste
25 M	Conversion	25 S	Romeo	25 S	Annunciation	25 M	Marc	25 J	Sophie	25 D	Prosper
26 J	Paule	26 D	Nestor	26 D	Larissa	26 M	Alida	26 V	Berenger	26 L	Anthelme
27 V	Angèle	27 L	Honorée	27 L	Hatib	27 J	Zita	27 S	Augustin	27 M	Fernand
28 S	Thomas d'Anquin	28 M	Romain	28 M	Gontran	28 V	Valérie	28 D	Germain	28 M	Irène
29 D	Gildas			29 S	Gwladys	29 S	Catherine	29 L	Aymar	29 J	Paul
30 L	Martine			30 J	Ameébe	30 D	Robert	30 M	Ferdinand	30 V	Martial
31 M	Marcelle			31 V	Benjamin			31 M	Visitation		

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 S	Thierry	1 M	Alphonse	1 V	Gilles	1 D	Thérèse	1 M	Cassandra	1 V	Florence
2 D	Martinien	2 M	Julien Eyma	2 S	Ingrid	2 L	Léger	2 J	Déjants	2 S	Viviane
3 L	Thomas	3 J	Lydie	3 D	Grégoire	3 M	Gérard	3 V	Hubert	3 D	François Xavier
4 M	Florent	4 V	Jean-Marie Vianney	4 L	Rosalie	4 M	François d'Assise	4 S	Charles	4 L	Barbara
5 M	Antoine	5 S	Abel	5 M	Raisa	5 J	Fleur	5 D	Sylve	5 M	Gerard
6 J	Mariette	6 D	Sauveur	6 M	Bertrand	6 V	Bruno	6 L	Batiste	6 M	Nicolas
7 V	Raoul	7 L	Caetan	7 J	Reins	7 S	Serge	7 M	Carne	7 J	Ambroise
8 S	Thibaut	8 M	Dominique	8 V	Nativité	8 D	Pélagie	8 M	Geoffroy	8 V	Thibaud
9 D	Amandine	9 M	Amour	9 S	Alan	9 L	Denis	9 J	Theodore	9 S	Leocadie
10 L	Ulrich	10 J	Laurent	10 D	Inés	10 M	Ghislain	10 V	Leon	10 D	Romanic
11 M	Benoit	11 V	Claire	11 L	Adelthe	11 M	Firmin	11 S	Martin	11 L	Daniël
12 M	Olivier	12 S	Clarisse	12 M	Apollinaire	12 J	Wilfred	12 D	Christian	12 M	Chantal
13 J	Henni et Joël	13 D	Hippolyte	13 M	Aime	13 V	Geraud	13 L	Bece	13 V	Lucie
14 V	Camille	14 L	Eward	14 J	Cyprien	14 S	Juste	14 M	Sidone	14 J	Odile
15 S	Donald	15 M	Marie	15 V	Roland	15 D	Thérèse d'Avila	15 M	Albert	15 V	Nanon
16 D	Ntr Dame du Mt Carmel	16 M	Armal	16 S	Edith	16 L	Edwige	16 J	Marguerite	16 S	Alice
17 L	Charlotte	17 J	Hyacinthe	17 D	Renaud	17 M	Baudouin	17 V	Elisabeth	17 D	Gael
18 M	Fredérik	18 V	Hélène	18 L	Nadège	18 M	Luc	18 S	Aude	18 L	Gabien
19 M	Arsène	19 S	Jean Eudes	19 M	Emilie	19 J	René	19 D	Tanguy	19 M	Urban
20 J	Marina	20 D	Bernard	20 M	Davy	20 V	Adeline	20 L	Edmond	20 M	Théophile
21 V	Victor	21 L	Christophe	21 J	Mathieu	21 S	Coline	21 M	Dimitri	21 J	Pierre
22 S	Marie Madeleine	22 M	Fabrice	22 V	Maurice	22 D	Elodie	22 M	Cécile	22 V	Françoise Kervern
23 D	Brigitte	23 M	Rose de Lima	23 S	Constant	23 L	Jean de Capistran	23 J	Clément	23 S	Armand
24 L	Christine	24 J	Barthélemy	24 D	Théclé	24 M	Florentin	24 V	Flora	24 D	Adèle
25 M	Jacques	25 V	Louis	25 L	Herman	25 M	Crepin	25 S	Catherine	25 L	Noël
26 M	Amie et Joël	26 S	Natacha	26 M	Côme et Damien	26 J	Dimitri	26 D	Delphine	26 M	Etienne
27 J	Nathalia	27 D	Monique	27 V	Vincent de Paul	27 V	Emilio	27 L	Severin	27 M	Urban
28 V	Samson	28 L	Augustin	28 J	Venceslas	28 S	Jude	28 M	Jacques	28 J	Innocent
29 S	Marthe	29 M	Gabriel	29 V	Michel	29 D	Narcisse	29 M	Saturnin	29 V	David
30 D	Juliette	30 M	Flore	30 S	Jérôme	30 L	Bertram	30 J	Annie	30 S	Roger
31 L	Ignace de Loyola	31 J	Arséne			31 M	Gabriel			31 D	Sylvestre

INFOS : Collecte à partir de 5h. Sortez votre poubelle OM ou sac(s) jaune(s) aux emplacements prévus la veille au soir.

LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE, 4/6 bd de la Gare - BP 246 - 22 602 LOUDEAC - Tél : 02 96 66 09 09

www.loudeac-communaute.bzh